

PRIX DE L'ANSE A L'ANE

4ème(P/ 3448), — 19/11/2023 13h55, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.600 meters, Corde à GAUCHE, Terrain COLLANT (4,5)

6.400 (3.200, 1.280, 960, 640, 320)

ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Engagés. 2 Forfaits. 1 Supplémentaire. 1 Non-Déclaré-Partant. 5 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.47.38 (Redk : 1. 7.11)

COURSE A CONDITIONS

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. **Poids : 54 k**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k. Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la pouliche DRAMAKUTA à être montée sur la piste, son entraîneur n'ayant fait la demande dans les délais fixés. Le hongre CHASSEUR DE PRIME a fait l'objet d'un prélevement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs prop. elev.
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	----------------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------------------

1	DRAMAKUTA <u>F.P.S. 2 A.</u>	Par: ECLAIR DU FADA et AY CHECHE (ZIGWAKI)	01	(Corde:04)		MR JEAN-CLAUDE CAZAKO	JC. CAZAKO	971	FABIEN LEFEBVRE	56 kg (55,5 kg)	3.200	2.406	728	NNN	G. ZIE
---	--	--	----	------------	---	-----------------------	------------	-----	-----------------	--------------------	-------	-------	-----	-----	--------

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids	Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie	Éleveurs
2 CHASSEUR DE PRIME H.PS. 2 A.	03 Par: BROOX et DIONAEA (PANIS)	2.5 (Corde:02)		MR WILLY VAITILINGOM	MME L. DUPELIN LALUNG	972	JEREMY MOISAN	54,5 kg (54 kg)	1.280	962	291		ONL	O. NEMORIN, L. NEMORIN	
3 LAUFE CHOP H.PS. 2 A.	Par: BORN TO SEA 02 et LAUREVA CHOPE (PANIS)	CTT (Corde:01)		MR FABIEN COSSOU	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME DELPHINE SANTIAGO	54 kg (55 kg)	960	721	218	S	NNL	A. CHOPARD	
4 DAYANASSANG F.PS. 2 A.	Par: ASANGA et 04 DAHLIA DEUX (CONQUISTACKY)	1.L (Corde:03)		MME ANGELA S. THIBAUT	JOUSELIN	972	ANTHONY BERNARD	54 kg (53,5 kg)	640	481	145		NNN	R. SAINTE ROSE,MME D. SAINTE-ROSE, D. SAINTE-ROSE	
5 THIASSANG F.PS. 2 A.	Par: ASANGA et 05 TIMIZMIZ (ZEBEDEE)	LON (Corde:05)		MR WILLEM MENIALEC	W. MENIALEC	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	51 kg (52 kg)	320	240	72		NNL	R. SAINTE ROSE, R. IRDOR	